

## **Intervention sur le Rapport d'activité – 10<sup>e</sup> congrès FGMM**

Cher(e)s Camarades BONJOUR,

A la lecture du sommaire du rapport d'activité nous avons fait waouh ! Tout cela et même le reste a été réalisé pendant ces 5 années. Oui cinq années et non quatre car un petit décalage pour cause de ... 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fédération. Ouf pour une fois ce n'est pas pour cause de Covid-19 !

Alors balayons rapidement ce rapport d'activité et quelques faits marquants de notre fédération ou extérieurs :

- Le départ de Philippe et l'arrivée de Stéphane ; Il y a eu aussi les départs de Magali, Denis, Odile et Jean-Luc sans oublier Luc et Christian avec qui nous avons le plaisir d'échanger, débattre, travailler ;
- Les ordonnances Macron ;
- Les gilets jaunes ;
- Le Covid-19 ;
- Etc...

Et arrêtons ici cette liste pour nous attarder sur quelques sujets qui nous concernent plus directement :

- Quelques peccadilles en guise d'apéro ;
- Puis l'évolution de notre organisation ;
- Et pour finir l'évolution du dispositif conventionnel.

Alors nous avons lu, car bien guidés, la partie GPS. C'est bien mais il faudrait que cela soit maintenu, petit exemple : le lien « Nous rejoindre » pointe sur une erreur 404, dommage quand nous voulons augmenter l'adhésion. Présenter le travail c'est bien, que cela puisse servir c'est mieux !

Continuons par le juridique, et plus particulièrement l'avis fédéral dans les dossiers CNAS, c'est dans le rapport d'activité mais ce n'est pas le point fort. Pour le Symétal c'est 3 dossiers qui sont restés en attente des mois alors même que

**Syndicat CFDT des Travailleurs dans la Métallurgie d'Ile de France (Sud et Est)**

---

les dossiers étaient déjà terminés. Difficile de se faire rembourser et même de savoir si nous le serons.

Bon passons très vite sur la « FGMM agit sur l'industrie » car il a fallu attendre 2021 pour que, dans l'automobile, arrive un travail attendu sur l'avenir de la filière (travail en collaboration avec Syndex et la Fondation Nicolas Hulot), 10 ans d'attentes c'est long. Pour l'aéronautique attendons et voyons...

Que dire des JVST, les journées vie et santé au travail, rien, ce n'est pas la fédération le problème mais notre Union Mines Métaux...

Et maintenant les sujets qui fâchent, en premier lieu l'évolution de l'organisation.

Alors que nous étions d'ardents défenseurs du modèle proposé suite au travail de Luc et Jean-Luc, nous allons, lors de ce congrès, voter contre les modifications statutaires proposées et nous vous appelons à en faire tout autant !

Pour nous la fin des Unions Mines Métaux, notamment en Ile de France ou son secrétaire général a tout mis en œuvre pour qu'un syndicat n'y participe pas et que notre secrétaire n'y participe plus, était une excellente chose. De plus cela faisait sens, pour nous, que les syndicats soient directement représentés au Bureau Fédéral.

Mais nous ne pouvons pas soutenir une réforme au mieux inaboutie et au pire démocratiquement dangereuse.

En voici quelques raisons :

- Le fait qu'un syndicat, ne pouvant envoyer un délégué au congrès, ne puisse plus donner pouvoir à un autre syndicat ;
- Que le choix du candidat au Bureau Fédéral ne soit restreint qu'aux seuls membre de l'organe directeur du syndicat ;
- Mais surtout il n'est pas admissible que nous prenions le risque que 25 syndicats seulement, oui 25, soient autour de la table alors même que nous ne connaissons pas l'issue des fusions engagées ;

- Il est scandaleux de conditionner la présence de tous les syndicats au Bureau Fédéral à la mixité. La rédaction de l'article 11.a proposée pourrait conduire à ce que seulement 21 syndicats soient représentés au Bureau Fédéral ;

- De plus la mixité n'est pas une variable d'ajustement mais un véritable enjeu il faut donc qu'elle soit réellement mise en œuvre indépendamment du nombre de syndicats pouvant être au Bureau Fédéral.

Pour cela nous avons proposé un amendement, insatisfaisant car il pouvait conduire à l'exclusion de syndicat, mais notre récent congrès régional et le congrès confédéral de Rennes nous ont montrés que des solutions étaient possibles.

Il faut donc reprendre ce point statutaire avec la double condition du respect garanti de la mixité et de la présence de l'ensemble des syndicats au Bureau Fédéral.

- Et pouvons-nous seulement renvoyer cette évolution de notre organisation à un rapport et à des modifications statutaires sans même l'évoquer dans notre résolution pour pouvoir en débattre, nous ne le croyons pas !
- Enfin quid de l'avenir des futurs permanents des syndicats, rien s'ils ne sont pas membres du Bureau Fédéral, et au mieux l'aide d'un cabinet de reclassement. En bref rien de mieux que nos patrons. Vive le syndicalisme et la porte ! Nous avons rêvé mieux comme reconnaissance !

Autre point de désaccord, l'évolution du dispositif conventionnel, qui nous conduira à ne pas donner quitus mais également à ne pas soutenir le projet de résolution.

En effet l'engagement de départ n'a pas été respecté, il ne devait y avoir aucun thème validé de manière autonome et, quelles qu'en soit les raisons et motivations, le thème 6 Emploi/Formation a fait l'objet d'un accord autonome, la fédération est donc sortie du mandat qui était le sien !

De plus alors que les dernières négociations ne sont pas terminées ou alors pas présentées aux syndicats, et notamment sur le thème 8 les rémunérations, il

***Syndicat CFDT des Travailleurs dans la Métallurgie d'Ile de France (Sud et Est)***

---

nous est demandé de laisser carte blanche (ou presque) à la fédération si nous adoptons le projet de résolution. Si nous sentons bien que les mains fédérales tremblent d'impatience de signer cette nouvelle convention collective nous ne souhaitons pas renoncer au droit de nous exprimer et surtout à celui de nous opposer si ce nouveau dispositif, dans sa globalité, n'était pas à la hauteur des enjeux !

Alors même, comme le disait Georges Courteline, si « Passer pour un idiot aux yeux d'un imbécile est une volupté de fin gourmet. » nous aimerions cette fois ne pas être l'idiot !

Voilà rapidement exposé les raisons qui nous ferons :

- Rejeter les modifications statutaires proposées,
- Ne pas donner quitus sur le rapport d'activité,
- Et ne pas soutenir le projet de résolution.

Merci pour votre soutien, votre écoute et bon congrès à toutes et tous.